

# Au Portugal, Ryanair propose des salaires inférieurs au minimum légal

mardi 25 août 2020, par [Courrier International](#) (Date de rédaction antérieure : 13 août 2020).

**Le Syndicat du personnel navigant de l'aviation civile a décidé de poursuivre en justice la compagnie low cost pour ses offres de travail jugées indécentes : 588 euros bruts ont été proposés à des intérimaires, soit moins que les 635 euros du salaire minimum.**

Nouvelle polémique chez Ryanair. Ce 11 août, [le Jornal de Notícias rapportait](#) qu'au Portugal des navigants de la compagnie low cost irlandaise se retrouvaient "pris en étau", obligés de choisir entre "l'émigration et des contrats inférieurs au salaire minimum".

En effet, récemment, une trentaine d'hôtesse de l'air et de stewards recrutés par Crewlink, l'agence d'intérim qui travaille exclusivement avec Ryanair, n'en ont pas cru leurs yeux : la compagnie leur a proposé des contrats avec un salaire de base de 588 euros bruts, inférieur aux 635 euros prévus par la loi comme salaire minimum national. Les travailleurs, basés à Lisbonne, Porto et Ponta Delgada (Açores), avaient trois jours pour répondre. En cas de refus, une alternative leur était proposée : être délocalisés dans les bases de Ryanair au Royaume-Uni et en Irlande, et ce dès le 1<sup>er</sup> septembre. En cas de nouveau refus, leur contrat était rompu.

## Ryanair se défend avec les primes de vol

Des offres de travail jugées "indécentes" par le président du Syndicat du personnel navigant de l'aviation civile au Portugal, au micro de la chaîne [RTP](#). Hier, [le site ECO annonçait](#) dans la foulée que le syndicat engageait une procédure judiciaire contre Ryanair pour "harcèlement et discrimination au travail".

À l'agence de presse Lusa, citée par le *Jornal de Notícias*, Ryanair répond que la rémunération de son personnel de cabine au Portugal "est composée d'un certain nombre d'éléments", comme les primes de vol et les commissions sur les produits vendus dans l'avion. "Tout est inscrit dans les contrats", se défend la compagnie.

---

## Courrier International

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

---

## P.-S.

Courrier International

<https://www.courrierinternational.com/article/polemique-au-portugal-ryanair-propose-des-salaires-inférieurs-au-minimum-legal>